

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 22 (1960)
Heft: 12

Rubrik: Communications de l'association centrale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'association centrale

Le recrutement de nouveaux membres

Le programme d'activité pour l'exercice 1960/61 prévoit notamment le recrutement de 7000 sociétaires. Ce chiffre doit être absolument atteint si nous voulons toujours avoir la prétention de représenter la majorité des propriétaires de tracteurs. Secoudez nos efforts! Recrutez vous-mêmes des membres ou indiquez-nous tout au moins l'adresse des propriétaires de tracteurs de votre région qui ne font pas encore partie de notre organisation. Un grand merci d'avance!

Le Comité directeur

La jolie plaquette-insigne de l'ASPT

sur le devant du capot de moteur est une marque extérieure de solidarité et d'union. Chaque sociétaire doit se faire un point d'honneur d'en munir son tracteur. On peut se la faire envoyer en versant 2 fr. au Compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg. Prière d'écrire au verso du coupon droit du bulletin de versement vert «Plaquette-insigne de l'ASPT».

Le Secrétariat central

Les manifestations des sections

débuteront à partir du mois de décembre. Nous demandons à nos sociétaires d'y assister nombreux. Votre présence sera pour le Comité de section la preuve que vous appréciez ses efforts et cela l'engagera à organiser d'autres manifestations. Même les meilleurs conducteurs de tracteurs peuvent tirer profit de ces cours ou réunions. Ne manquez donc pas de venir nombreux aux manifestations de votre Section.

Le Secrétariat central

Les cours de soudure

On nous a déjà demandé à plusieurs reprises, ces derniers temps, d'organiser des cours de soudure. Cette question fut déjà étudiée il y a environ 8 ans et nous

avions pris une décision négative. Après nous être renseignés à nouveau et avoir discuté de la chose avec le président de la Commission technique, ainsi qu'avec plusieurs autres membres, nous avons acquis la conviction qu'il est impossible d'apprendre à bien souder en suivant un cours de seulement 2 ou 3 jours. Un mauvais travail de soudure exécuté sur une remorque ou sur une machine peut entraîner de graves accidents, pour lesquels nous ne pouvons endosser aucune responsabilité. Si de grandes entreprises agricoles tiennent à ce qu'un de leurs employés reçoive une formation de soudeur, elles ont la possibilité de lui faire suivre des cours professionnels dans une école d'arts et métiers, un technicum, une école de mécanique, etc., de leur région. Soulignons qu'un cours de soudure dure 3 semaines, en général. Pour tous renseignements concernant les frais exigés (finance de cours, chambre et pension), on voudra bien s'adresser aux écoles professionnelles susmentionnées.

Le Secrétariat central

La 34ème Assemblée des délégués

Elle s'est tenue à Locarno, le 29 octobre dernier. M. E. Schwaar, d'Areuse NE, président central, put souhaiter la bienvenue à plus de 10 invités et 80 délégués. Il salua tout particulièrement les personnalités suivantes, qui honoraient cette manifestation de leur présence: MM. A. Stefanini, conseiller d'Etat, Tettamanti, secrétaire agricole cantonal, Soldati, président de la Fédération tessinoise des producteurs de lait, Keller, du Service cantonal des automobiles, H. Dickenmann, représentant l'Union suisse des paysans, G. Vollenweider, président de l'IMA, K. Schill, imprimeur et E. Hofmann, agent de publicité. Au nombre des personnes qui s'étaient excusées figurait notamment M. W. Clavadetscher, de la Division fédérale de l'agriculture (DEP).

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, tenue à Schaffhouse, fut approuvé sans que des observations aient

été formulées. MM. J. Oberli, de La Chaux-de-Fonds, F. Widmer, de Sion, H. Föhn, de Ibach SZ et W. Wyttensbach, de Rotkreuz ZG, avaient été désignés comme scrutateurs. Plusieurs «Communications» furent faites aux délégués. Ils apprirent tout d'abord que l'association centrale comptait exactement 27 000 membres depuis le 10 octobre 1960. Puis que le nombre des dispositifs réfléchissants cédés à prix réduits aux agriculteurs s'élevait à 89 330 le 15 septembre. Il leur fut annoncé d'autre part que la campagne de vente à prix réduit du nécessaire «Agro-Pac» pour l'entretien des machines agricoles prendrait fin lorsque les 67 nécessaires restants seraient écoulés. Un total de 1000 nécessaires d'entretien auront donc été cédés aux intéressés. Les Délégués furent mis en outre au courant de divers détails concernant les dispositions légales relatives à l'assurance-responsabilité civile, qui entreront en vigueur le 1er janvier 1961 (voir le no. 11/60 du TRACTEUR); des efforts faits par l'organisation centrale à propos de la surtaxe douanière sur la benzine destinée à financer l'entretien du réseau routier; de même que des efforts déployés en vue de la création d'un Technicum agricole et d'un Institut de machinisme agricole à l'Ecole polytechnique fédérale. Il fut même question de l'approvisionnement du pays en carburants et des carburants de remplacement. Le **rapport annuel 1959/60**, soumis aux Délégués sous forme d'imprimé, fut approuvé à l'unanimité. Les **comptes 1959/60** (période du 1. 7. 1959 au 1. 7. 1960) furent également approuvés sans opposition. MM. A. Beck, de Werthenstein LU, et L. de Buman, de Schmitten FR, firent connaître les résultats (le premier en allemand, le second en français) du contrôle de la comptabilité auquel ils avaient procédé. Les comptes se clôturent par un bénéfice de fr. 14 058.86, qui est destiné en totalité à accroître la fortune de l'association. Le **programme d'activité** pour la période de novembre 1960 à novembre 1961 comporte 20 points. (Il sera publié à la suite du rapport annuel. Réd). Le montant de la cotisation versée à l'organisation centrale n'a pas été modifié. Il est donc toujours de 6 fr. pour les détenteurs de tracteurs ou de grosses ma-

chines, et de 3 fr. pour les détenteurs de petites machines. L'abonnement à prix réduit au périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole» est inclus dans ces montants. On sait que ce sont les Sections qui encaissent la cotisation annuelle acquittée par les sociétaires. Le **budget 1960/61**, qui a été établi d'après ces recettes, prévoit un bénéfice de fr. 9750.—. Il fut diminué de fr. 1000.— pour couvrir les frais qu'exigent les mesurages de la puissance absorbée par les plus importantes machines portées ou tirées qui sont entraînées par prise de force. L'Assemblée générale de cette année avait à procéder notamment au **renouvellement des mandats** prévu par les statuts. Suivant l'art. 25, le **Comité central** se compose des présidents de section. Ceux-ci furent réélus à l'unanimité. Il en alla de même pour M. S. Nussbauer, de Riehen BS, qui demeure le représentant des propriétaires de tracteurs mixtes. M. E. Schwaar, d'Areuse NE, fut réélu président central aux applaudissements de l'assistance. Rappelons que M. Schwaar remplit cette charge depuis le mois de décembre 1952. En ce qui concerne la **Commission de vérification des comptes**, M. H. Häfeli, réviseur permanent, se vit confirmer dans ses fonctions. M. A. Beck, de Werthenstein LU, 1er réviseur, a dû se retirer conformément aux statuts, et M. de Buman, de Schmitten FR, fut nommé à sa place. M. F. Widmer, d'Ardon VS, devient ainsi 2ème réviseur. Les suppléants sont MM. P. Geiser, de Granges SO et H. Schwarzenbach, de Horrgen ZH. Mentionnons à ce propos que le Comité central avait procédé la veille à plusieurs nominations, soit: a) **Vice-président du Comité central**: J. Baumer, de Herten/Frauenfeld; b) **Membres du Comité directeur**: J. Baumer de Herten TG, J. Berlie, de Crassier VD, A. Grunder, de Niedergang BE, S. Nussbauer, de Riehen BS, E. Schwaar, d'Areuse NE, R. Stamm, de Thayngen SH et J. Troxler, de Mauensee LU (nouveau membre). Ont été nommés à la **Commission technique**: MM. G.-C. Frizzoni, de Thusis GR (président), T. Ineichen, de Muri AG (vice-président), K. Hatt, de Schaffhouse (nouveau), H. Leibundgut, de St-Urbain LU, A. Lippuner, de Fribourg (nouveau), S. Nussbauer, de Riehen BS

et E. Schwaar, d'Areuse NE. En ce qui concerne le lieu où se tiendra la **prochaine Assemblée générale**, le choix s'est porté sur Soleure. Lorsqu'on arriva aux «**Propositions éventuelles**», M. A. Schönenberger, professeur à l'Ecole d'agriculture d'Arenenberg TG, releva l'utilité que présentent **les mesurages de la puissance des moteurs à la prise de force**, dont les résultats furent publiés voici 3 ans dans le TRACTEUR. Il proposa de charger l'IMA de procéder à de nouveaux mesurages de ce genre et de faire connaître aussi tôt que possible les chiffres obtenus. Le porte-parole du Comité central compléta la dite proposition, en ce sens qu'il suggéra de prévoir aussi un crédit pour déterminer la **puissance exigée par les plus importantes machines traînées ou portées qui sont actionnées par prise de force**. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité. M. Schönenberger, reprenant un vœu qu'il avait déjà exprimé antérieurement, demande à nouveau qu'une table des matières soit établie pour le périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole». Un accueil favorable est réservé à cette suggestion, mais on fait toutefois observer que le Secrétariat central est surchargé de travail de façon constante.

En fin de séance, le Président adresse des remerciements réitérés à la Section tessinoise, en particulier à MM. Cattori (président) et Olgati (gérant), pour avoir aussi bien préparé le programme complémentaire.

Monsieur Cattori souhaite à son tour une nouvelle fois la bienvenue aux Délégués dans le canton du Tessin, en ajoutant que le comité de la petite Section d'outre-Gothard s'est fait une joie d'accueillir les Délégués dans un cadre simple mais digne. Les deux journées passées en commun dans le Tessin ont permis de resserrer encore les liens d'amitié. En sa qualité de Chef du Département cantonal de l'économie publique, Monsieur Stefani, conseiller d'Etat, adresse également des paroles de cordiale bienvenue aux Délégués et brosse rapidement un tableau des particularités de l'agriculture et du terroir tessinois.

Conformément à une habitude vieille de quatre ans, déjà, la Section invitante avait

mis sur pied un **programme complémentaire** fort bien compris pour l'après-midi de la veille. On se souviendra que lors de la dernière Assemblée générale, à Schaffhouse, le sympathique Président de la Section tessinoise souhaita la bienvenue aux Délégués dans le canton du Tessin en les engageant à emmener leur épouse avec eux. Aussi attendait-on le jour «J» avec une impatience bien compréhensible. Après le temps déplorable de cet été, chacun se réjouissait en outre de sortir enfin de la chape de brouillard qui enveloppait tout le Plateau suisse et de bénéficier d'une journée ensoleillée dans le Sud. Tôt dans la matinée, avant de partir, le temps paraissait plutôt favorable, et l'on espérait que la Station de météorologie des bords de la Limmat s'était trompée pour une fois dans ses prévisions. On comprenait alors presque ce père, qui, après les pluies diluviennes des dernières semaines, se demandait devant son fils si l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, en prévoyant son Assemblée générale juste pour un jour où il faisait beau temps, avait cessé d'être une organisation agricole. Il est à supposer que si plus d'un participant semblait préoccupé au départ, c'était parce qu'il pensait à tous les travaux dont l'exécution avait dû être retardée jusque-là. Les conversations ne s'animèrent en effet qu'à la sortie du tunnel du Gothard, lorsque le train filait sous une pluie battante. Peut-être l'excellent vin tessinois dégusté au dîner contribua-t-il également à délier les langues et à remonter le moral! Nous étions attendus à la gare de Locarno par le comité de la Section tessinoise, qui nous accompagna à l'embarcadère, où un bateau spécial devait nous conduire aux fameuses îles de Brissago. Par beau temps, cette promenade en bateau aurait été magnifique. Mais la pluie qui tombait n'arriva cependant pas à empêcher les intéressants échanges d'idées et d'impressions, ni à nous priver de la joie de se retrouver et de bavarder amicalement. La visite du parc de l'île principale, où l'on put admirer de nombreuses fleurs et plantes exotiques, fut un plaisir même par la pluie, car cette île est vraiment une merveille. Nos amis tessinois avaient

bien voulu faire préparer une légère collation, que l'on nous servit avant de reprendre le bateau. De retour à Locarno, le Comité central dut se mettre rapidement au travail, tandis que les Délégués faisaient un tour dans la ville. Les Bernois se sentaient comme chez eux, en déambulant sous ces accueillantes Arcades qui sont exactement pareilles à celles de la Ville fédérale. A 20 heures, tous les Délégués (beaucoup accompagnés de leur épouse) se retrouvèrent pour le souper en commun prévu sur la terrasse surélevée de l'Hôtel Palma. Vers le milieu du repas, Monsieur Cattori, président de la Section tessinoise, souhaite une chaleureuse bienvenue à tous dans une vibrante allocution. Il exprime surtout ses regrets au sujet du temps, puisque le soleil n'a pas voulu être de la partie. Mais ces regrets se montrent presque superflus, car soleil et bonne humeur sont rapidement apparus tant à cause de l'influence du «Nostrano» que des louables efforts faits par la Section tessinoise pour créer une ambiance. Au cours de la soirée, chacun eut suffisamment d'occasions pour échanger de gais propos avec de vieux amis ou pour nouer de nouvelles amitiés. Ce sont là de petites joies de la vie qui ont leur importance et qui manquent souvent à bien des agriculteurs vivant dans des fermes isolées. Le jour suivant, les dames se rendirent à la Madonna del Sasso pendant la séance de l'Assemblée générale. Il semble que Saint Pierre se soit laissé flétrir par la grâce féminine en fermant les écluses célestes, puisque le soleil brillait à mi-côte, ainsi que le rapportèrent ces dames lors du souper en commun. A moins qu'elles aient dit cela uniquement pour nous faire «bisquer»...

Après les remerciements exprimés par le Président central Schwäar, alors que se terminait le dîner en commun, nous tenons à remercier ici encore très cordialement la Section tessinoise et son comité — tout particulièrement Messieurs Cattori et Olgati — de la réussite et de la parfaite préparation du programme complémentaire. Nous n'oublierons pas ces belles heures de détente passées au milieu de nos amis du Tessin. Tous les

Délégués seront d'accord avec nous pour leur dire que nous reviendrons dans leur magnifique petit pays par un ciel sans nuages et un soleil radieux, qui nous permettront de l'admirer encore davantage. Au revoir!

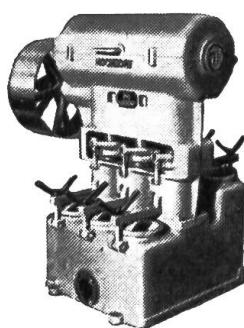
Le chroniqueur

Sociétaires! Assistez nombreux aux manifestations de votre section!



Fabrique de Machines S.A.
Hochdorf / LU

Spécialisée depuis 50 ans dans les installations de purinage et d'arrosage. Honorée de médailles d'or et diplômes d'honneur



Brasseurs à purin avec en-grenage spécial dans bain d'huile, s'adaptent à toutes les fosses.

Pompes centrifuges «CEN-TRAL» pour arroser ou remplir la caisse à purin.

→Pompes à piston à haute pression, avec ou sans graissage automatique, sous pression d'huile. Pour chaque exploitation le type qui convient.

Machines à liquéfier le fumier «BLITZ», énorme rendement et économie de temps (brevet dem.).

Mixer à fumier, la combinaison pour hacher et liquéfier le fumier et brassier le purin.

Machine à couper le bois MFH (breveté), coupe des branches jusqu'à 15 cm. Ø à des longueurs réglables de 12 à 30 cm. Grande économie de travail et de frais.

Excellent références.
Représentation et service:

Walter Baur, machines agricoles, Lausanne
Rue de la borde 1 - Téléphone (021) 22 31 02

COUPON

Veuillez m'envoyer offres, prospectus et références, pour:

Nom: _____

Adresse: _____

Tél. (0.....) _____